

CDMJSEA 39

Salle de la Tourniole

Introduction



Mesdames et messieurs, bonjour! Je vous remercie pour votre présence. J'ai l'honneur et le plaisir de vous accueillir aujourd'hui dans cette belle salle de la Tourniole, dans la capitale de la Bresse jurassienne, BLETTERANS. Merci à Monsieur le Maire de nous offrir gratuitement l'usage de ce local pour la tenue de l'Assemblée générale du Comité départemental des médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif du Jura. Merci aussi à Roger CHEVALIER et Christiane TOURNIER du «*Guidon bletteranois*» pour tout le travail de préparation, d'installation de la salle hier et le café d'accueil ce matin.

Je donne la parole à Roger pour qu'il nous présente son club.

J'ouvre donc l'assemblée générale ordinaire de ma place de nouveau président, succédant à Jean GALLIOZ, à qui nous devons tant depuis de nombreuses années. Jean n'a pas souhaité être reconduit dans cette fonction pour raisons personnelles, mais est resté administrateur, président de la commission des récompenses: en fait, nous avons inversé nos rôles. Je tiens à lui adresser prioritairement un petit message de reconnaissance, d'amitié et d'empathie, car pour l'avoir vécu dans d'autres présidences d'associations, je connais les frustrations de ne plus occuper cette fonction.

Je remercie de nous honorer de leur présence Madame Danièle BRULEBOIS, députée de la 1^{ère} circonscription, conseillère départementale, et Monsieur Cyril BRERO, vice-président du Conseil départemental, chargé de l'éducation, des sports, et de la vie sociale.

RAPPORT MORAL du PRESIDENT



Avant de vous présenter le Rapport moral, je vous rappelle que je n'ai pris le relais de Jean GALLIOZ que le 3 novembre dans la fonction de président; j'étais son vice-président délégué pour les 10 premiers mois de l'année, impliqué et solidaire des décisions prises, donc responsable aussi, mais c'est bien lui qui a porté l'essentiel de ce que je vous rapporte aujourd'hui.

L'année 2021, comme la précédente, a été bouleversée par la pandémie du COVID, dans le monde entier, dans tous les domaines. Jean GALLIOZ, dans son dernier rapport moral, évoquait les effets sur « *l'activité en général et la vie associative en particulier, des contraintes gouvernementales qui ont impacté considérablement l'activité en général et la vie associative en particulier. Notre Fédération et notre Comité n'ont pas échappé à cette situation entraînant un effet de sidération et un ralentissement de son activité générale* ». Son constat s'est confirmé au début de l'année 2021, où des réunions n'ont pu se tenir, notre habituel Conseil d'administration de janvier déjà, et la commission des récompenses du Comité s'est réduite à des échanges et une rencontre entre Jean et moi, responsable de la commission. La commission préfectorale ne s'est pas réunie elle aussi. Ce n'est qu'à partir du 11 mai que la commission revue a pu se retrouver pour préparer la revue de juin. Les réunions ont alors repris leur rythme habituel. Mais la période de Covid a créé beaucoup d'anxiété, d'incertitudes, d'impossibilité de se projeter dans l'avenir : les cérémonies en Préfecture de remises de médailles des promotions de 2020 auraient elles lieu, où, quand et celles de 2021 ? Le manque d'informations et de repères était insécurisant; des futurs récipiendaires appelaient pour savoir s'ils avaient reçu la médaille, quand aurait lieu la remise en Préfecture, certains avaient déjà reçu des félicitations

d'élus sans autres informations ; nous n'avions pas de réponses à apporter. Mais nous avons quand-même été en mesure de proposer le 'maximum de médailles d'or, d'argent et de bronze pour les 2 promotions, et nos propositions ont été validées, les arrêtés préfectoraux publiés, comme vous le relatara Jean dans son rapport.

Mais l'événement majeur de l'année qui s'annonçait était bien *l'Assemblée générale électorale d'octobre*, c'est-à-dire la fin de la mandature des administrateurs avant un renouvellement. Jean avait laissé entendre qu'il ne se représenterait pas à la fonction de président c'était très insécurisant. Le 30 octobre, 19 administrateurs étaient élus à Dole, mais personne ne voulait devenir président. C'était une situation inhabituelle, Jean ayant régulièrement accepté d'être reconduit dans les 2 mandats précédents après celui de Pierre TALAGRAND, cela convenait à tout le monde. Inutile de préciser que prendre la suite d'une telle personnalité avec tout ce qu'il avait apporté au Comité et à la Fédération exposait le successeur à une comparaison défavorable, voire à une mission impossible. Lors du CA qui a suivi, le 3 novembre, après un tour de table qui confirmait que personne n'était candidat, je me suis proposé, me sentant plus responsable dans mon ancienne fonction de vice-président délégué. Mais surtout grâce à l'engagement de certains nouveaux élus en qui j'avais totalement confiance pour qu'ils assument les fonctions essentielles. J'ai donc été élu, les membres du Bureau et des commissions se sont engagés dans l'organisation de notre nouveau Conseil d'administration, qui s'est réuni à nouveau le 20 Novembre au Siège de St-Ylie.

Le premier événement organisé par le CA a été la « *Journée Trophées jurassiens et du bénévolat* » à Messia-sur-Sorne le 12 novembre. Elle était très attendue car n'avait pu avoir lieu en 2020, le nombre de récipiendaires était donc important. Merci aux membres de la commission et en particulier à son responsable Jean-Louis GAVAND qui, malgré de gros soucis de santé, avait tenu à porter l'essentiel du travail et de la présentation de la cérémonie. Le deuxième a été une remise de Lettres de Félicitations à la Base de Bellecin, sur invitation d'Alain RAMEL aux deux présidents, au cours d'une cérémonie de récompenses des motards jurassiens. Dès fin décembre les administrateurs se sont partagés la remise du cadeau de fin d'année aux anciens de plus de 85 ans, comme l'année précédente; l'initiative de Jean GALLIOZ avait été très appréciée par les intéressés et les administrateurs, il avait été décidé de la renouveler chaque année. J'ai résumé les événements de 2021, et ceux de 2022 seront rapportés lors de la prochaine AG de printemps, mais retenez déjà que les conséquences du Covid continueront de se concrétiser, par exemple l'organisation d'une cérémonie exceptionnelle de remise de médailles en Préfecture en juin qui concernait 77 récipiendaires des 4 promotions de 2020 et 2021. Les Lettres de Félicitations de 2019 à 2021 n'ont pu être remises, et nous avons dû programmer une cérémonie supplémentaire le 9 décembre prochain au Centre social de Lons pour proposer à 18 récipiendaires de médailles qui n'avaient pu être présents à la Préfecture et 25 récipiendaires de Lettres de Félicitations de 2019 à 2021 de venir recevoir leur récompense. Ce qui explique aussi pourquoi elles ne seront pas remises à la fin de cette AG comme cela se faisait d'habitude. Une autre conséquence concerne nos effectifs: comme les récipiendaires de 2020 et 2021 n'avaient pas reçu leur récompense, il était délicat de leur proposer l'adhésion à notre Comité avant qu'ils l'aient reçue, nous n'avons pas entrepris de démarche de recrutement comme d'habitude. Chaque administrateur est associé à ce recrutement pour les personnes promues en juin dernier. Il faudra attendre l'an prochain pour les récipiendaires des promotions de 2022, car j'ai été informé mercredi que la cérémonie de remise des médailles en Préfecture n'aura lieu que le vendredi 16 décembre prochain.

La commission communication joue elle aussi son rôle dans le recrutement par toutes les informations qu'elle apporte sur le site alimenté avec rigueur et vigilance par Alain BOUVIER et dans la revue. Malgré les difficultés, les deux numéros semestriels de 2021 du « *Médaillé sportif 39* » ont été réalisés. Merci aux membres de la commission.

Jean-Louis MONNOT trésorier, vous présentera le Bilan de l'exercice et le Compte de résultat de l'exercice 2021 impactés par les événements, avant de passer la main à Gérard DEBOVE après l'AG. Il évoquera en particulier l'achat de matériel informatique et les subventions accordées. Je vous rappelle que le Comité offre les médailles aux récipiendaires, dans d'autres ordres ou organisations les intéressés doivent les acheter eux-mêmes.

Je voudrais attirer votre attention sur le besoin de retrouver le sens d'une adhésion : « si j'adhère, c'est que je partage ce qui m'est proposé après avoir été bien informé que je suis intéressé, que j'y trouverai un intérêt,

bénéficierai de droits, j'aurai des obligations. J'ai choisi, je paye ma première cotisation, cela me donne l'appartenance, le statut d'adhérent. Et je devrai régler ma cotisation tous les ans tant que je voudrai rester adhérent ». C'est simple et évident pour toute association. Et pourtant! Le recouvrement des cotisations est sans doute le problème le plus chronophage auquel nous sommes confrontés tous les ans. J'en appelle à une prise de conscience et d'empathie pour ce que nous ressentons quand nous sommes obligés de rappeler, de réclamer plusieurs fois le règlement; s'ils vous plaît! Essayez de payer la cotisation le plus tôt possible en début d'année ou à l'occasion de la prochaine AG de printemps.

La participation à l'assemblée générale n'est pas obligatoire au sens premier du terme, mais elle est un choix individuel précieux apprécié et je vous remercie d'être là physiquement: C'est souvent le seul jour où vous vous retrouvez, où vous rencontrez vos administrateurs où vous pourrez vous exprimer librement, une opportunité pas assez souvent utilisée. Quand on ne peut participer, prévenir et donner pouvoir à un administrateur, c'est déjà bien, mais en fait vous ne savez pas qui il est et comment va-t-il voter! Vous faites confiance à priori. Je vous rappelle au passage qu'avant cette procédure le président se retrouvait choisi avec de nombreux pouvoirs alors que chaque administrateur n'avait droit qu'à 3 pouvoirs, donc beaucoup de pouvoirs n'étaient pas pris en compte. Je tiens aussi à vous rassurer, un an après son renouvellement la nouvelle équipe d'administrateurs a su se mettre au travail, chacun dans sa ou ses responsabilités et le fonctionnement du Comité a été assuré dans la continuité et avec efficacité. La période de répit du Covid a permis la relance de toutes les activités et donc des événements et cérémonies. Cela ne veut pas dire que, comme toutes les associations, nous sommes épargnés par les phénomènes de société et les événements qui touchent le pays aujourd'hui. Les chiffres du Covid qui repartent à la hausse, la situation en Ukraine, les problèmes d'énergie, de climat, de hausse des prix, de pouvoirs d'achat et aujourd'hui la crise des carburants sont prioritairement dans toutes les têtes; ils ont des conséquences sur le moral et la vie des gens... mais ils n'expliquent pas tout; ils révèlent et accélèrent une évolution, une déstabilisation du vivre ensemble, une perte des valeurs, des règles, des fonctions, du respect d'autrui, de l'altruisme. Que deviennent les associations dans ce contexte? Comment sont-elles considérées? Je me questionne beaucoup, en particulier depuis la campagne présidentielle: j'avais pris le temps, et trouvé le courage de lire attentivement les programmes des 12 candidats du 1er tour, je n'ai pas trouvé une seule fois écrit le mot « *association* »! Serions-nous invisibles, oubliés? Alors qu'on ne dira jamais assez tout ce que cette Loi de 1901 a apporté à notre pays depuis plus d'un siècle. Que va devenir le bénévolat? Un slogan circule dans les réseaux sociaux: « *Pourquoi on ne parle pas d'argent dans le bénévolat? C'est parce qu'il n'a pas de prix* ». C'est bien de le dire, mais chacun doit le ressentir, le nombre de bénévoles baisse depuis des années, ils vieillissent, comme le fait constater Alain dans son rapport d'activités. En ce qui me concerne, dans toutes les réunions auxquelles je participe, nous sommes bien avancés en âge, et quand certains jeunes ont pu s'engager, ils sont peu nombreux. Notre Comité est d'abord une association d'anciens combattants, des « *combattants du bénévolat* »; soyons en fiers, nous avons beaucoup donné, nous avons été récompensés pour cela. Quand je retrouve Denis Trossat et qu'il me dit « *Comment vas-tu, vieux soldat?* », je le reçois comme une reconnaissance de ce que j'ai consacré au football Et le combat doit continuer pour chacun d'entre nous; nous sommes pour la plupart encore engagés dans une ou plusieurs associations, nous avons un exemple à donner, des messages à faire passer, des jeunes à convaincre pour assurer la relève, et nous connaissons beaucoup de monde. Nos messages sont importants à une époque où les modes de vie exposent les individus au repli sur soi, à l'enfermement des écrans et des écouteurs; si je fais une caricature négative, je dis qu'un jeune qui signe une licence dans un club n'a pas à priori le sens de l'engagement qu'il prend, des obligations qu'il devra assumer; il n'a pas la notion d'appartenance, il pourra même changer de club en cours d'année, il viendra en consommateur, préférera même l'équipe loisirs pour ne venir que quand il le voudra, mais revendiquera ses droits, ne sera pas là quand le club organisera un événement. Le rôle des dirigeants est donc essentiel mais souvent difficile et insuffisant tant les jeunes générations sont exposées dans cette évolution. Je m'adresse à vous car vous avez à transmettre, vous parents ou papy, mamie, dans votre famille, votre environnement votre village ou votre quartier, votre club ou votre Foyer rural, vous l'avez déjà tant prouvé, vous pouvez, vous devez encore le faire. Ce n'est pas par hasard que nous voulons donner une priorité dans nos projets à la recherche de jeunes à récompenser et encourager d'une Lettre de Félicitations, le nombre de propositions étant chaque année insuffisant et loin du quota annuel de 72 pour le Jura, Nous devons rencontrer le directeur de l'UNSS à la rentrée, mais il est actuellement en arrêt de travail et la rencontre est différée. L'expérience de Bellecin avec des lycéens ouvre des perspectives de partenariat avec les établissements scolaires et les clubs. Je vous rappelle aussi que notre ministère est maintenant « *Ministère de*

l'éducation nationale et de la Jeunesse » et pas celui « *des anciens combattants* » comme je nous qualifiais avec humour il y a quelques instants.

Avant de conclure, je tiens à vous remercier d'avoir adhéré et d'être restés adhérents pour certains depuis de nombreuses années. J'espère que le comité vous apporte ce que vous attendez, mais il faut nous dire ce qui ne va pas ou qui pourrait être fait, la communication entre nous doit se faire dans les deux sens. Nous comptons sur chacun d'entre vous pour signaler le décès d'un adhérent ou d'un de ses proches, pour nous informer d'une situation difficile d'un autre, pour convaincre un nouveau récipiendaire de nous rejoindre.

Je vous remercie.

RAPPORT D'ACTIVITE DU SECRETAIRE GENERAL



Quelques rappels et infos concernant l'AG

Art 12 des statuts (extraits):

-Le nombre de voix admises, est celui enregistré par la totalité des Membres actifs titulaires de la licence de l'exercice considéré

-L'assemblée générale ordinaire **délibère valablement sans conditions de quorum**

Art 5 du règlement intérieur (extraits) :

-Seuls, les membres actifs, à jour de leur cotisation au 31 décembre qui précède l'assemblée générale peuvent voter.

-Le vote par pouvoir est permis. Nul ne peut être porteur de plus de trois pouvoirs en plus du sien.

-Nombre de licences fin 2021 : **224**

-Mais **8** adhérents nous ont quittés : soit **216** voix

-Nbre de présents : **39**; Nbre de pouvoirs : **36**; Total : **75**

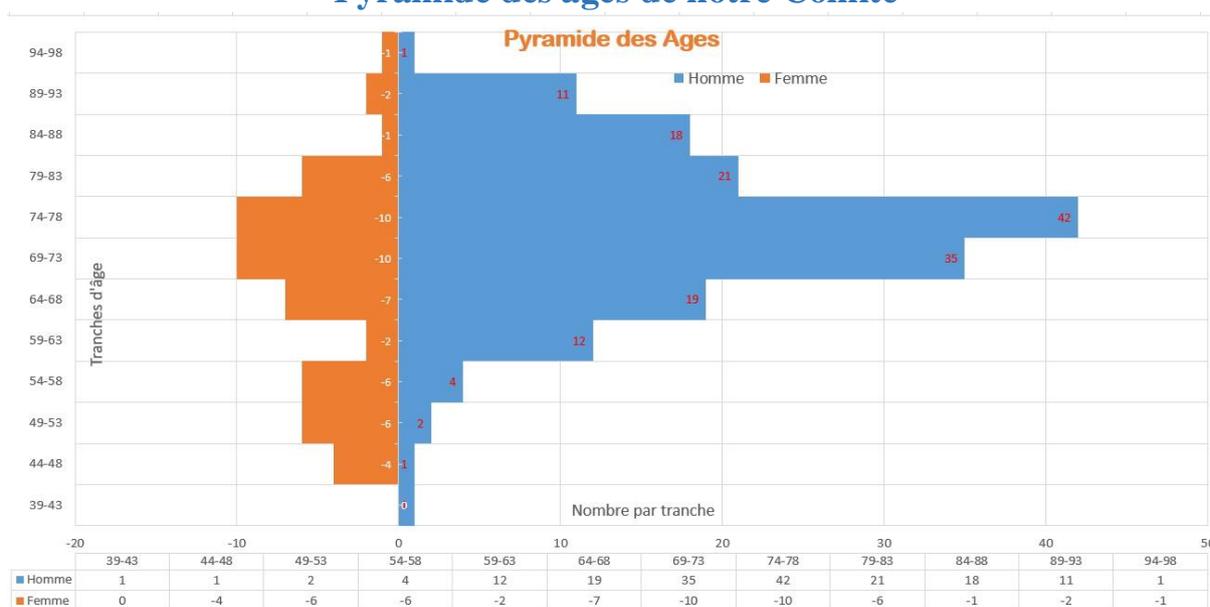
-Taux de représentativité : **34,8 %** - 4 personnes excusées sans pouvoir

- Quelques infos concernant notre Comité

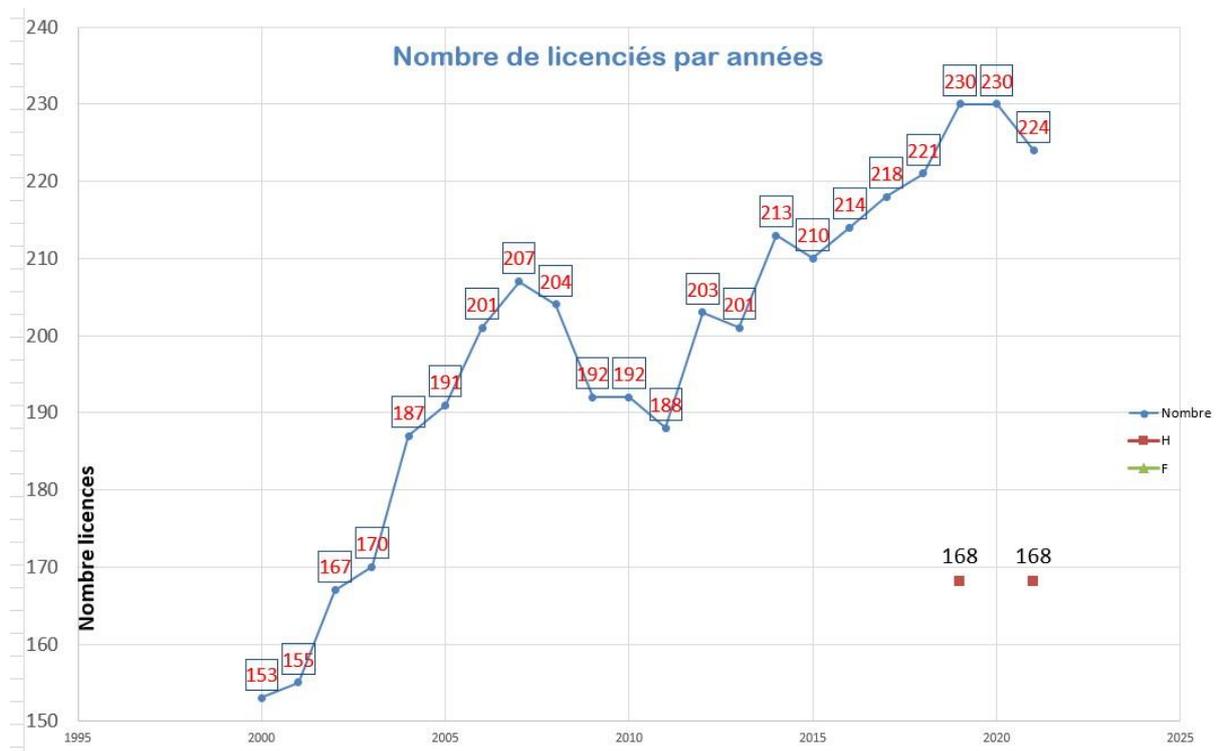
-Nombre de licences fin 2021 : **224** dont **56** dames

-Age moyen : **72,6** ans; plus jeune : **43** ans; plus ancien : **98** ans

Pyramide des âges de notre Comité



Évolution du nombre de licences dans le temps



A titre de comparaison ...

n° Dep	Département	Population	nbre Méd Bze	ADHERENTS	ADHERENTS	ADHERENTS	ADHERENTS	
				en 2018	en 2019	en 2020	en 2021	
				Licenciés	Licenciés	Licencié	Licenciés	% population
21	Côte d'Or	536 837	25	131	129	122	116	0,022%
58	Nièvre	205 942	21	160	157	155	150	0,073%
71	Saone & Loire	553 129	35	111	111	113	117	0,021%
89	Yonne	338 303	21	35	41	38	37	0,011%
25	Doubs	540 890	25	354	350	345	311	0,057%
39	Jura	259 393	24	221	230	230	224	0,086%
70	Hte Saone	234 316	12	202	207	208	199	0,085%
90	Terr. de Belfort	144 479	10	214	217	210	216	0,150%
	TOTAL	2 813 289	173	1 428	1 442	1 421	1 370	

Infos concernant les licences

Lors de l'envoi de la revue de décembre un formulaire de renouvellement est joint.

Il est **important de retourner ce document complété** en effet de nombreuses licences comportent des informations erronées :

Exemple :

- Sur **249** licences potentielles (en 2022) on a **62** personnes nées le **01/01/XXXX !!!!**
- Parmi les licences enregistrées et **non** actualisées : **43 %** des personnes n'ont pas d'adresse mail
- Parmi les licences **actualisées** ce chiffre tombe à **25 %**

Alors MERCI de retourner votre formulaire



RAPPORT FINANCIER par LE TRESORIER GENERAL JEAN LOUIS MONNOT

COMPTE DE RESULTAT - Exercice 2021 CD MEDAILLES JURA: Globale



Dépenses				RECETTES			
INTITULÉ		MONTANT	N-1	INTITULÉ		MONTANT	N-1
605	Participation commissions territoriales des récompenses-Achat pour remise de médailles	969.79	1 203.00	743	Conseil Départemental	1 450.00	1 450.00
6051	Cérémonie lettres de félicitation-Achat médailles & réception	0.00	55.00	745	Subvention Agence Nationale du Sport	3 600.00	3 800.00
6063	Fournitures d'entretien et petit équipement	20.00	25.00	748	Aide FFMJSEA	600.00	600.00
6064	Fournitures administratives	197.39	276.95	750	Cotisations Adhérents	3 761.00	3 880.00
60641	Frais de tirage - Photocopies	0.00	14.43	752	Remboursement Repas Réunion et AG	1 272.00	957.00
60642	Frais de gravure	15.00	10.00	758	Produits divers - Dons	180.72	136.00
6181	Abonnement B.O.	38.30	38.30	761	Produits Financiers - Intérêts Livret	106.72	91.56
623	Publication "Le Médaille Sportif 39"	694.80	324.00				
625	Repas et Frais AG	1 404.40	1 551.82				
6251	Repas Conseil Administration	400.00	31.20				
6252	Congrès et réunions diverses	120.89	20.58				
6261	Frais Postaux Courriers	412.34	428.90				
62611	Frais postaux "Le Médaille Sportif 39"	342.18	175.65				
6262	Télécommunications, Internet	114.91	99.91				
627	Frais et Services Bancaires	64.75	42.75				
628	Cotisations CDOS, CASICO	60.00	120.00				
6281	Oeuvre Sociales - Cadeaux	895.36	318.60				
650	Cotisations FFMJSEA	2 434.00	2 500.00				
652	Trophées Jurassiens	3 469.61	0.00				
TOTAL DÉPENSES		11 653.72	7 236.09	TOTAL RECETTES		10 970.44	10 914.56
Résultat : -683.28				N-1 : 3 678.47			
86	Contributions volontaires en nature	16 395.00	14 581.49	87	Contributions volontaires en nature	16 395.00	14 581.49
TOTAL		27 365.44	25 496.05	TOTAL		27 365.44	25 496.05

BILAN - Exercice 2021 CD MEDAILLES JURA



ACTIF					PASSIF				
INTITULÉ		VB	AMORT.	VNC	N-1	INTITULÉ		N	N-1
213	Constructions Installations	0.00	0.00	0.00	0.00	101	Fonds Associatifs	0.00	0.00
2154	Matériel	0.00	0.00	0.00	0.00	106	Réserves	21 737.47	18 059.00
2181	Matériel de transport	0.00	0.00	0.00	0.00	110	Report à nouveau (119)	0.00	0.00
2182	Matériel de bureau	0.00	0.00	0.00	0.00	120	Résultat de l'exercice (129)	-683.28	3 678.47
2183	Matériel informatique	0.00	0.00	0.00	0.00	1) FONDS DE L'ASSOCIATION		21 054.19	21 737.47
2184	Mobilier	0.00	0.00	0.00	0.00	131	Europe / Etat	0.00	0.00
261	Titres			0.00	0.00	132	Région	0.00	0.00
1) ACTIF IMMOBILISÉ				0.00	0.00	133	Département	0.00	0.00
350	Stocks matériel et équipements			0.00	0.00	134	Commune	0.00	0.00
2) STOCKS				0.00	0.00	135	Agence Nationale du Sport	0.00	0.00
506	Actions			0.00	0.00	136	Autres	0.00	0.00
508	SICAV			0.00	0.00	2) SUBVENTIONS DE L'ASSOCIATION		0.00	0.00
512A	Compte Courant Crédit Mutuel			86.30	673.11	151	Provisions	0.00	0.00
512B	Livret Bleu Crédit Mutuel			21 106.72	21 091.56	161	Emprunts	0.00	0.00
514	Compte Courant Banque Postale			0.00	0.00	194	Fonds dédiés sub. fonctionnement	0.00	0.00
515	Livret A Banque Postale			0.00	0.00	400	Fournisseurs	0.00	0.00
530	Caisse			0.00	0.00	401	Dettes	0.00	0.00
3) TRÉSORERIE DISPONIBLE				21 193.02	21 764.67	402	Autres Dettes	0.00	0.00
410	Adhérents			0.00	0.00	430	Dettes Sociales	0.00	0.00
416	Adhérents - usagers douteux			0.00	0.00	4686	Charges à payer	239.93	27.20
425	Personnel			0.00	0.00	487	Recettes Constatées d'Avance	17.00	0.00
441	Subvention à percevoir			0.00	0.00				
4687	Produits à recevoir			0.00	0.00				
486	Dépenses Constatées d'Avance			118.10	0.00				
TOTAL ACTIF				21 311.12	21 764.67	TOTAL PASSIF		21 311.12	21 764.67

Rapport des Vérificateurs aux comptes
SAMEDI 15 OCTOBRE 2022 à BLETTERANS

**DU COMITE DEPARTEMENTAL DES MEDAILLES JEUNESSE ET SPORTS ET
DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF**

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la mission des vérificateurs aux comptes que vous avez bien voulu me confier lors de l'assemblée générale du 30 Octobre 2021 à DOLE, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour les comptes de l'exercice 2021.

J'ai procédé le jeudi 14 septembre 2022 à Domblans à la vérification de la comptabilité du Comité Départemental en présence du Trésorier Jean-Louis MONNOT.

Les contrôles auxquels je me suis livrée, tant par sondages que par pointages, ont concerné le compte du Crédit Mutuel et le compte d'exploitation 2021.

Dans le cadre des contrôles effectués, je n'ai relevé aucune inexactitude sur les documents sur lesquels je dois me prononcer et je suis en mesure de certifier la sincérité et la régularité du compte et des documents présentés.

Fait à Domblans le 14 septembre 2022

Le vérificateur aux comptes :
Monique SUDAN

**BUDGET PREVISIONNEL - ANNEE 2022 CD
MEDAILLES JURA**



Dépenses		Recettes			
INTITULÉ	MONTANT	INTITULÉ	MONTANT		
605	Participation commissions territoriales des récompenses-Achat pour remise de médailles	970.00	743	Conseil Départemental	2 370.00
6051	Cérémonie lettres de félicitation-Achat médailles & réception	300.00	745	Subvention Agence Nationale du Sport	4 370.00
6052	Achats Coupes, Trophées	100.00	748	Aide FFMJSEA	600.00
60583	Achats Matériels informatiques	1 200.00	750	Cotisations Adhérents	3 950.00
6063	Fournitures d'entretien et petit équipement	100.00	752	Remboursement Repas Réunions et AG	1 450.00
6064	Fournitures administratives	300.00	758	Produits divers - Dons	180.00
60641	Frais de tirage - Photocopies	20.00	761	Produits Financiers - Intérêts Livret	220.00
60642	Frais de gravure	40.00	787	Fonds Propres Association	1 780.00
6181	Abonnement B.O.	40.00			
623	Publication "Le Médaillé Sportif 39"	750.00			
625	Repas et Frais AG	1 700.00			
6251	Repas Conseil Administration	250.00			
6252	Congrès et réunions diverses	300.00			
6261	Frais Postaux Courriers	300.00			
62611	Frais postaux "Le Médaillé Sportif 39"	350.00			
6262	Télécommunications, Internet	270.00			
627	Frais et Services Bancaires	70.00			
628	Cotisations CDOS, CASICO	110.00			
6281	Oeuvre Sociales - Cadeaux	1 500.00			
650	Cotisations FFMJSEA	2 600.00			
652	Trophées Jurassiens	3 000.00			
6523	Commission Récompenses	250.00			
68183	Dotations Amortissements Informatique	400.00			
TOTAL DÉPENSES		14 920.00	TOTAL RECETTES		14 920.00
		Résultat : 0.00			
86	Contributions volontaires en nature	18 500.00	87	Contributions volontaires en nature	18 500.00
TOTAL		33 420.00	TOTAL		33 420.00

Commission Communication Alain BRIDE



Depuis le 03 novembre 2021, je remplace Bernard FAUVEY qui était responsable de la commission REVUE depuis sa création en 2009 et directeur de la rédaction. Il mérite encore tous nos remerciements et nos félicitations.

A la dernière Assemblée Générale à Dole le 30/10/2021, Bernard vous avait fait un bilan global de notre revue des 12 dernières années, de 2009 à 2021.

Mes propos concerneront donc la période de fin 2021 à aujourd'hui.

Début novembre 2021, nous avons créé la « Commission communication », fusion de la commission Revue et de la commission « Site internet ». Justement, Bernard nous précisait dans son dernier compte-rendu « qu'il serait opportun de créer une commission Communication ».

Donc, c'est ce que nous avons fait.

Le mot COMMISSION a un sens plus large, la communication ne se limitant pas à notre revue et au site internet. La nouvelle équipe, qui n'en est pas une, puisque tous les membres des 2 commissions ont rempli pour 4 ans, toujours aussi motivés et j'aimerais les remercier pour leurs idées et le travail effectué avec une mention particulière à Michel DEMOUGEOT qui s'occupe entièrement de la mise en page.

Les membres de cette commission : Bernard FAUVEY, Marcel BOISSON, Alain BOUVIER, Jacques COMPAGNON, Michel DEMOUGEOT, GERVAIS Jean-Pierre, Alain BRIDE.

Nous continuerons de la rendre toujours plus attrayante et intéressante.

Dans les 3 derniers numéros, nous vous avons présenté Le Centre Sportif de Bellecin, Les Balladins du Château de Présilly, l'Adapemont (association de réinsertion en petite Montagne). Nous allons continuer dans cette voie, mais vous pouvez nous communiquer également des noms de club, d'association ou de personne qui mériteraient d'être mis en avant dans notre revue.

Nous avons essayé de distribuer notre revue à tous nos adhérents de plus de 80 ans, pour rester en contact, avoir des nouvelles et passer un moment de convivialité partagé.

Cela n'a pas marché comme on l'espérait. Nous sommes peu nombreux pour la distribution, les adhérents ne sont pas toujours là,

Par contre, quand on a pu rencontrer nos adhérents, ce moment a été très apprécié !

Nous ne savons pas encore si cette expérience sera reconduite.

Notre site internet :

26849 visites depuis sa création le 3 mars 2019 soit environ 625 visites par mois.

Remerciements à Alain BOUVIER qui s'occupe entièrement de notre site. Il est mis à jour régulièrement, continuellement.

Vous trouvez tous les renseignements sur notre comité : l'organigramme, les médaillés, les Trophées, tous les derniers numéros du Médaillés Sportif 39 ainsi que la revue nationale, toutes nos actions, les comptes rendus de nos AG, les articles de Presse, les dernières infos,....

La new letter (Alain Bouvier)

La communication, c'est aussi se faire mieux connaître. Un petit dépliant est en préparation, présentant notre comité, notre fonctionnement, notre rôle, les différentes commissions, les conditions d'attribution des médailles, nos actions, nos projets, qu'il faudra distribuer sans modération !

Pour mieux se faire connaître, il faudrait aussi que notre Président, notre comité, soit invité un peu plus souvent à vos différentes manifestations ou AG. Trop peu pour l'instant.

Je vais reprendre maintenant les propos de Bernard FAUVEY à la fin de son dernier compte-rendu et qui sont toujours d'actualité :

« J'ai le regret, une nouvelle fois, de ne pas avoir eu de retours des adhérents que vous êtes : vous auriez pu apporter vos avis, vos critiques, suggestions, souhaiter la publication d'un article. Chaque club, association ou comité sportif pouvait utiliser ce support pour communiquer. La commission apprécierait cet apport qui renforcerait le lien entre nous et enrichirait le contenu de la revue. »

Je remercie encore toute la commission pour son travail et vous remercie de m'avoir écouté.

Le responsable de la commission



Soirée des Trophées - Journée du Bénévolat - Autres actions
Rapport Commission animation à l'AG du 15 Octobre 2022 à Bletterans

J'ai récemment été désigné par le Conseil d'Administration pour assister le président de cette commission Animation, Jean-Louis Gavand dont l'état de santé ne permettait plus une conduite régulière de cette instance.

Dans un premier temps, je voudrais d'abord rendre un hommage appuyé à notre camarade Jean-Louis qui a de longues années durant fait bénéficier notre Comité Départemental de ses bonnes connaissances du tissu sportif jurassien. Nous lui souhaitons aussi le meilleur pour l'avenir, en ce qui concerne sa santé.

J'aimerais que des applaudissements nourris témoignent envers lui notre reconnaissance.

En ce qui concerne la commission Animation, force est de revenir sur l'épisode COVID. Celui-ci a bouleversé les événements traditionnels et contraint à l'annulation de nombreuses organisations sportives et extra sportives lors de l'année 2020.

Ainsi, la principale manifestation annuelle de notre Comité : « La Soirée des Trophées Jurassiens » organisée dans le cadre de la Journée Mondiale du Bénévolat n'avait pas pu se dérouler.

En 2021, la « Soirée des Trophées Jurassiens » se devait par conséquent d'avoir un éclat particulier car elle regroupait les récompenses de deux années à la fois : 2020 et 2021. Le nombre des lauréats allait donc quasiment être multiplié par deux.

Cette belle soirée a été organisée pour la deuxième fois à la salle des fêtes de Messia-Sur-Sorne gracieusement mise à notre disposition le 12 novembre dernier.

Mme Chanet Mocellin, maire de Messia, M. Cyril Brero, vice-président du Conseil Départemental, Mme Brulebois députée du Jura, M. Miel Margeretta, attaché parlementaire, M. Vincent chef de service de la DDCSPP nous honoraient de leurs présences.

Et pour notre nouveau président Bernard Fauvey, il s'agissait de la première cérémonie officielle bien assisté en l'occurrence par l'emblématique Jean Gallioz notre président sortant.

Je ne voudrais pas être trop long en rappelant tous les lauréats récompensés au cours de cette soirée. Vous avez pu les découvrir dans l'édition de décembre de notre Revue du Médaillé Sportif 39.

Les propositions de candidatures pour ces récompenses annuelles sont perfectibles. Elles passent actuellement par l'intermédiaire des Comités Départementaux des différentes disciplines sportives. La transmission des informations aux clubs, si elle peut parfois n'être pas effective, peut aussi tomber aux oubliettes au sein des structures associatives.

C'est pourquoi, afin d'obtenir un palmarès le moins injuste possible, il est demandé à nos administrateurs de se montrer très vigilants mais aussi à tous nos adhérents de bien vouloir faire remonter les propositions qui leur paraissent dignes d'intérêt.

Cela vaudra pour l'édition 2023 de cette manifestation puisque le palmarès 2022 a d'ores et déjà été arrêté pour une manifestation qui aura lieu le 25 novembre prochain à Frébuans fief de notre président Bernard Fauvey.

Merci

Commission « Sociale » Jacques COMPAGNON
Lien générationnel
Colis de fin d'année

Mesdames et Messieurs,

Bonjour.

Devenu président de cette commission après l'Assemblée Générale électorale de l'année dernière, j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter ce rapport de la commission sociale de notre Comité.

Les statuts de notre Comité comportent un article important qui convient d'être rappelé. J'ai eu l'occasion de le faire dans notre réunion de commission qui s'est tenue le 25 mars dernier. Et pour ceux qui auraient une connaissance parcelle de ce texte, j'en cite l'extrait le plus significatif. Il parle des objectifs du Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif:

"Maintenir et développer entre les personnes titulaires d'une distinction officielle décernée par le Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, les liens de solidarité et d'amitié, d'organiser l'entraide et l'assistance en faveur des licenciés."

C'est évidemment une mission très vaste et très exigeante qui nous engage envers ceux de nos adhérents les plus âgés ou les plus en difficulté par rapport à leur état de santé ou même leur situation sociale.

Jusqu'à une période pas si lointaine, notre commission était un peu en léthargie. Elle se contentait chaque année de régler à leur place la cotisation annuelle au titre des œuvres sociales à un ou deux licenciés les plus exposés par la maladie ou la situation matérielle. Jean Gallioz se faisait aussi un devoir de signaler les décès chez nos adhérents afin que notre Comité soit bien représenté aux funérailles.

C'était bien là le minimum

Mais on se devait de faire davantage,

Jean Gallioz puis notre nouveau président Bernard Fauvey ont insisté déjà avant notre dernière AG sur l'importance que devait retrouver notre Commission Sociale.

C'est ainsi que pour la fin de l'année 2021, la proposition de Jean Gallioz faite au Conseil d'Administration a obtenu une belle unanimité et créé un bel élan de solidarité.

Des colis de Noël ont donc été distribués aux adhérents âgés de plus de 85 ans par des membres du Conseil d'Administration. Ce fut d'un avis général une très belle réussite avec des échanges chaleureux. Devant ce succès, cette opération sera bien évidemment reconduite mais avec encore des améliorations.

Une autre initiative, la remise en main propre de la Revue du Médaillé 39 de juin qui concernait l'année 2022 a eu, quant à elle, un succès plus mitigé.

Enfin pour terminer, je voudrais insister sur la difficulté qu'il y a à connaître de la situation de ceux d'entre nos licenciés qui seraient en grande souffrance. C'est pourquoi il est important que notre communication fonctionne dans les deux sens. N'hésitez donc pas à faire remonter l'information de ces situations dès que vous en avez connaissance.

Je vous remercie de votre attention.

Commission « RECOMPENSES »

Jean GALLIOZ

Proposition médailles - Autres récompenses



La commission récompenses est composée de 12 membres ; c'est la plus importante.

Le rôle de cette commission est de proposer à la commission préfectorale des dirigeants bénévoles susceptibles de recevoir la Médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif ou la Lettre de félicitations.

Elle s'est réunie deux fois. Après avoir examiné les conditions d'éligibilité des candidatures reçues dans les délais, elle a proposé d'attribuer 28 LF ; 21 Médailles de BRONZE ; 9 ARGENT et 6 OR pour l'année 2021

Je tiens à rendre hommage à tous ces hommes et femmes qui œuvrent sans compter au service de la vie associative. Je les remercie pour leur engagement bénévole dans le sport, la jeunesse et l'éducation populaire. La distinction honorifique qui leur est attribuée n'est que la juste et modeste récompense de leur dévouement.

La volonté du comité départemental d'atteindre la parité entre le milieu sportif et celui socio-éducatif est généralement compromise par le mot SPORT, particulièrement apprécié par les uns alors que les autres ont souvent l'impression de ne pas être concernés. La parité entre les attributions féminines et les attributions masculines ne peut être obtenue dans l'état actuel des choses par manque de candidatures féminines plus sensible dans le milieu de l'éducation populaire que dans le milieu sportif.

On est encore loin de respecter cet objectif. Pourquoi ? Les causes sont multiples : tradition, discrimination, inadaptation au rythme de vie de la femme. Notre rôle est de les encourager dans ce défi quotidien, de soutenir leurs initiatives, de souligner leurs engagements. Simples bénévoles, secrétaires, trésoriers, présidentes, elles remplissent un rôle fondamental et concourent avec compétence au développement de la pratique sportive. Elles sont également un élément moteur pour l'accès à la pratique sportive de toutes les femmes.

Un petit rappel : Les conditions d'accès aux échelons Argent et OR : Médaille d'Argent : 10 années d'ancienneté (dont 4 dans l'échelon Bronze) Médaille d'OR : 15 années d'ancienneté (dont 5 ans dans l'échelon Argent)
Les contingents annuels attribués au département du Jura : 24 Bronze ; 6 Argent ; 4 Or et 72 LF
Dans notre département 10% des récipiendaires adhèrent à notre fédération ; c'est insuffisant. Les dirigeants bénévoles jurassiens se doivent de faire mieux. Ceux qui viennent de se voir décerner la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif et qui n'ont pas adhéré doivent venir nous rejoindre sans hésitation. Une cotisation annuelle de 17 euros qui revient à 5,78 euros après déduction fiscale. Grâce à eux, nous pourrions accroître nos actions vis à vis de toutes les catégories de personnes se dévouant à la cause de la jeunesse et développer les buts premiers de notre association: l'amitié, la solidarité, l'entraide et la promotion du bénévolat.

Le constat est simple : notre nombre d'adhérents n'évolue pas suffisamment vite en proportion du nombre de médaillés et nous ne recherchons pas non plus assez de bénévoles pour leur offrir ces récompenses et les valoriser. Nous nous devons de sensibiliser à notre action qui est celle de la valorisation du bénévolat les membres des associations. Cette sensibilisation est l'affaire de tous nos adhérents. Vous vous devez aussi d'être notre partenaire dans vos associations. Il y a tant de bénévoles qui œuvrent ou agissent dans l'ombre et qui méritent d'être récompensés, ces bénévoles qu'on oublie souvent.

Montrez-leur qu'il n'y a pas que dans les championnats du monde et aux JO que l'on reçoit des médailles. Qu'ils sont aussi méritants dans leur association que les grands champions. Car...pour qu'il y ait des meilleurs, il faut qu'il y ait aussi des sportifs, des dirigeants, des arbitres, des responsables qui donnent leur temps.

Nous sommes là tous ensemble pour aider à valoriser le bénévolat. Soyez nos partenaires permanents sur le terrain où se cultive l'action des bénévoles et nous grandirons ensemble

Notre Président a rappelé aux membres du CA l'importance de la LF : 72 LF peuvent être décernées chaque année. C'est par l'Instruction du 22/04/1988 que le secrétaire d'Etat auprès du 1er ministre chargé de la jeunesse et des sports a créé la LF avec citation au BO du Ministère des Sports pour services rendus à la cause de la jeunesse et du sport.

C'est le Préfet, sur proposition de la Commission préfectorale qui la décerne. C'est un témoignage de reconnaissance qui est exprimé à des jeunes dirigeants dans l'attente éventuelle de la Médaille de Bronze.

Avant de terminer mon compte-rendu, je rappelle qu'il faut fidéliser nos adhérents et suivre leur parcours de la LF à la médaille d'OR

Comme vous le savez la cérémonie de remise des médailles des Promotions de 2020 et 2021 s'est tenue le 20 juin dans les jardins de la Préfecture. Mr le Préfet a accueilli les récipiendaires en présence de Mme Brulebois, députée du Jura, Mr Pernot Président du Conseil départemental, Mme Déodati Présidente du CDOS.